

Recours en notation, affectations dans les S.I.P. C.A.P. comme C.T.P. : rigidité et même psycho-rigidité !

Recours en notation

Sur les quatre recours soumis à la commission, deux agents n'ont pas obtenu satisfaction bien que leurs dossiers soient irréprochables ; un agent a vu son appréciation modifiée car elle comportait des arguments sans aucun rapport avec la notation et le quatrième agent a vu sa note ramenée à la note de référence car la note d'alerte était injustifiée.

Vu que la direction locale n'a pas voulu piocher dans les réserves à sa disposition (reste 2 mois pour les B), nous invitons les agents n'ayant pas eu satisfaction à faire remonter leurs recours en CAP Centrale.

Affectations au S.I.P. de Thionville

Quatre cadres B pressentis dont un agent qui a exprimé son vœu de ne pas être affecté au SIP, l'intérêt du service lui ayant été opposé par la Direction, il finira donc vraisemblablement sa carrière dans cette nouvelle structure en souhaitant que cet agent reste motivé...(sic)

Nom	Prénom
BUTTO	Marie-Christine
JUTEAU	Muriel
LAHAYE	Marie-Andrée
SABE	Daniel

Affectations au S.I.P. de Saint-Avold

Trois agents pressentis dont deux qui ne souhaitaient pas y être affectés en raison de difficultés relationnelles, au final une solution a été trouvée : ils seront installés dans des bureaux séparés.

Nom	Prénom
DUCHATTEL	Fabrice
PARAZZA	Marie-Claire
SEIWERT	Annie

Problème de l'échéance du 15 novembre 2010

Les S.I.P., victimes de leur succès, ont été pris d'assaut, notamment à Forbach où 400 contribuables se sont bousculés au guichet le jour de l'échéance, le plus persévérant ayant quitté les lieux à 19 heures mobilisant les agents jusqu'à 19h30.

D'autres n'ont pas eu cette patience et sont revenus le lendemain pour apprendre qu'ils étaient redevables des 10 % de pénalité occasionnant une surcharge de travail aux agents qui ont dû octroyer les remises gracieuses ! ! !

Quid de la sécurité des agents d'autant plus que la caisse n'avait pas pu être dégagée de tous les fonds collectés ?

Comme nous le dénonçons depuis leur création, les S.I.P., sous-dimensionnés, ne suffisent pas à masquer le déficit au niveau des emplois d'où ce genre de situation qui ne peut que s'aggraver avec les futures suppressions de postes (2.600 en 2011). En outre, bien qu'à la base des règles de gestion permettent aux agents d'exprimer leur choix, la réalité est toute autre et au final la Direction impose les siens, qui a osé parler un jour de volontariat ? ? ?